

Lâcher prise pour garder le contrôle

La médiation par l'espace,
l'avenir de l'enseignement info-documentaire ?

Anne Cordier

Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication
ATER 71^{ème} section, Université-IUFM de Rouen

Dans un article précédemment publié dans *Médiadoc*¹, nous avons développé la vision du CDI comme « laboratoire à la croisée des mondes », invitant à laisser s'exprimer en ce lieu de vie et de formation les pratiques informationnelles ordinaires des élèves, de manière à permettre au professeur documentaliste de s'appuyer sur ces observations pour développer des pratiques formatives davantage adaptées aux besoins et pratiques ordinaires des élèves.

Aujourd'hui, nous souhaitons prolonger cette réflexion en allant plus loin encore, et en proposant un nouveau regard sur la médiation que le professeur documentaliste pourrait exercer au sein du CDI et "par" le CDI, en quelque sorte.

Avant tout, un double constat s'impose² :

- Les pratiques des professeurs documentalistes apparaissent extrêmement directives au sein du centre de ressources (démarche de recherche prescrite, ordre de recours aux outils de recherche imposé), mais aussi lors des formations documentaires à Internet. Lors de ces formations, les pratiques des enseignants documentalistes témoignent d'une forte planification et de la mise en place d'une véritable « grammaire documentaire », amenant à développer des règles très strictes d'interrogation des moteurs de recherche, notamment³ ;

- Le CDI apparaît oublié en tant qu'espace de formation lorsqu'il s'agit particulièrement de travailler sur les pratiques informationnelles numériques des élèves. Les élèves spontanément exploitent peu le lieu pour leurs recherches informationnelles sur Internet – en partie en raison des prescriptions s'y exerçant – et les professeurs documentalistes reconnaissent une tendance à promouvoir une « culture livresque » pour la recherche documentaire (expression employée par deux professeurs documentalistes de notre étude).

Dès lors, ne faudrait-il pas, en reprenant la formulation de Liguète *et al.*, « repenser la médiation documentaire »⁴ ? Un questionnement qui pour nous en contient un autre,

particulièrement fertile : comment le professeur documentaliste peut-il tirer parti de l'espace informationnel pour enseigner l'information-documentation de manière contextualisée et efficace ?

Un renversement de posture pédagogique

Il nous semble avant tout qu'un enseignement info-documentaire efficace nécessite un renversement de posture pédagogique pour le professeur documentaliste, ce qui suppose pour celui-ci d'accepter de ne pas avoir une maîtrise absolue des pratiques informationnelles des élèves lors de leurs explorations documentaires au CDI.

De la coercition pédagogique...

La coercition pédagogique qui caractérise les pratiques et attitudes des professeurs documentalistes confrontés aux démarches de recherche informationnelle des élèves au CDI ne favorise pas chez ces derniers une attitude réflexive. C'est l'affect qui domine les réactions des deux types d'acteurs face à la recherche d'information.

¹ Cordier Anne. « Le CDI : un laboratoire à la croisée des mondes ». *Médiadoc*, n°3, octobre 2009, p 6-10.

² Pour développer notre propos, nous nous appuyons sur des données recueillies, par entretiens (avec des élèves de 6ème et des professeurs documentalistes) et par observations (de situations de recherche menées au CDI sur Internet, et de formations documentaires à Internet), lors d'une investigation menée, dans le cadre de notre Thèse de Doctorat, dans trois collèges aux profils sociologiques différenciés (collèges A, B, et C), sur deux années scolaires. Par commodité, les professeurs documentalistes ayant participé à notre enquête et dont les propos sont ici cités sont appelés « Pr-Doc A », « Pr-Doc B », « Pr-Doc C ».

³ Cordier Anne. « Face à un objet d'enseignement-apprentissage technologique : la reconfiguration des interactions enseignant-enseignés ». *Communication au colloque scientifique Ludovia*, 24-27 août 2010, Ax-les-Thermes. Disponible en ligne : <http://www.ludovia.com/news-103-695.html>

⁴ Liguète Vincent, Fabre Isabelle, Gardiès Cécile. « Faut-il repenser la médiation documentaire ? » *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 2010, p.43-57.

Ainsi lorsque Arthur effectue une recherche au sein du CDI du collège B, il nous explique qu'«ici, faut pas prendre *Wikipédia* », et ce parce que « Madame [B], elle aime pas ». On voit bien dans ce cas, qui n'est pas un cas isolé dans nos observations, que le collégien renonce à ses pratiques informationnelles ordinaires, se soumettant à la prescription de l'enseignante, sans pour autant mener une réflexion sur les raisons de sa démarche : il s'agit de se conformer à la règle, afin d'adopter un comportement qui sera jugé positif par la professionnelle, sans pour autant réfléchir à la démarche adoptée. Inversement la professeure documentaliste du collège B avoue « être derrière le dos des élèves », dès que ceux-ci effectuent une recherche sur Internet au CDI, exprimant la « peur qu'ils fassent n'importe quoi [...] qu'ils se perdent ». Une réaction qui conduit à ne pas laisser les élèves procéder par tâtonnement, et qui nie aussi dans une certaine mesure le caractère constructif de l'erreur en matière d'apprentissage, et de recherche plus particulièrement.

De la même manière, lorsque Justine, au collège B, ou encore Samuel, au collège A, peinent à trouver l'information recherchée sur Internet, les professeurs documentalistes des deux établissements les dépossèdent de la souris d'ordinateur pour cliquer sur un lien, et notifient aux jeunes élèves une "marche à suivre" informationnelle (« Bon, ça, c'est bon, comme site, ok ? Donc t'en bouge pas, maintenant, et tu lis là, tu vois, tu prends les mots importants, et puis regarde ce paragraphe-là, aussi, il est bien, tu auras ce qu'il faut », Pr-Doc A). Le travail d'analyse de l'information est pris en charge par l'enseignant, qui simplifie le travail de l'élève, lequel se trouve limité à appliquer le conseil donné, sans porter un regard réflexif sur ses processus cognitifs.

... à la médiation documentaire

Pour conduire les élèves vers une plus grande autonomisation, il revient alors aux professeurs documentalistes de « lâcher prise », et de permettre aux élèves de développer au sein du CDI leurs « arts de faire »⁵.

Il s'agit pour l'enseignant documentaliste d'accepter de procéder à un certain "effacement" de sa personne, pour installer son rôle d'expert chargé de faire sens, de créer du lien. Ceci passe à nos yeux par la mise en place, au sein du centre de ressources, d'un « espace d'actions encouragées », défini par Sandrine Bril comme l'ensemble des activités, des objets et des lieux, introduits dans l'espace d'actions dans l'objectif d'amener l'apprenant à augmenter son potentiel d'actions, et au-delà ses capacités d'actions⁶.

Le CDI est un espace documentaire structuré, et en ce sens le professeur documentaliste fait œuvre de médiation puisqu'il met à disposition des élèves un « dispositif documentaire adapté »⁷ permettant aux usagers de faire le lien entre leur besoin d'information et l'information recherchée. Mais au-delà d'une médiation reposant sur une maîtrise des techniques documentaires, c'est une médiation de sens que le professeur documentaliste peut favoriser au sein du CDI. Il s'agit de permettre à l'élève de prendre conscience des potentialités d'actions que renferme l'espace, le contexte informationnel dans lequel il évolue. Cette construction d'affordances (au sens de connaissances de ce que le contexte offre comme potentialités d'action) dépend fondamentalement de la manière dont le professionnel va éduquer la capacité d'attention de l'élève. Une capacité d'attention qui ne peut se développer que si l'élève est encouragé à explorer des outils et des démarches, à réfléchir à ses processus et produits cognitifs, tout simplement à *entreprendre*.

Un enseignement « autonomisant »

L'information-documentation, comprise comme « l'étude de tout ce qui se situe autour du document et du cheminement de l'utilisateur pour accéder à l'information dont il a besoin »⁸, a comme caractéristique à nos yeux de développer des pratiques inscrites dans l'écosystème informationnel de l'individu. En ce sens, l'enseignement de l'information-documentation recèle une grande force d'autonomisation, en permettant à chacun de s'appuyer sur son environnement informationnel pour mettre en place des stratégies d'action efficaces, lesquelles sont nourries d'une capacité d'adaptation encouragée par cet enseignement.

Les ressources d'une médiation contextuelle

C'est ainsi que le professeur documentaliste, fort de son expertise, peut tirer profit du contexte qu'il crée en partie pour développer des situations de formation à l'information qui vise la conquête

⁵ Certeau Michel de. *L'invention du quotidien. 1 : Arts de faire*. 2ème éd. Gallimard, 2004. (Folio Essais)

⁶ Bril Sandrine. « Apprentissage et contexte ». *Intellectica*, n°35, 2002, p.251-268

⁷ Fabre Isabelle, Veyrac Hélène. « Des représentations croisées pour l'émergence d'une médiation de l'espace documentaire ». *Langages & communication* n° 156, juin 2008, p. 103-116

⁸ Gardiès Cécile (coord.). *L'éducation à l'information : guide d'accompagnement pour les professeurs documentalistes*. Éducagri, 2008, p.56

d'une autonomie, c'est-à-dire une capacité à apprendre par soi-même d'un environnement⁹.

En évaluant le potentiel informationnel de l'environnement dans lequel il évolue, l'élève est ainsi amené à véritablement formaliser la démarche documentaire qu'il met en place, à questionner ses manières de faire. Plus largement, il s'agit d'agir sur l'imaginaire trop souvent inconsciemment encouragé par les professeurs documentalistes, par leurs pratiques coercitives, d'une recherche d'information linéaire, conduisant de manière irréductible à un résultat unique. En effet, « former à l'information aujourd'hui, c'est habituer à ne pas adhérer à une vision positiviste qui ferait correspondre à chaque besoin une réponse toute prête. C'est aussi faire réfléchir à la démarche – qui ne doit pas être confondue avec la procédure – pour éviter de se focaliser uniquement sur le résultat »¹⁰.

Travailler les imaginaires du CDI par une médiation décomplexée

Il est donc temps que les élèves ne voient plus le CDI en tant que lieu de formation à la recherche documentaire comme un espace de prescriptions, où « il y a plein de règles » (Romain, collègue A), « c'est compliqué de faire une recherche sur Internet » (Lucie, collègue C) « J'ai trop peur de faire une recherche et qu'elle [la professeure documentaliste] me crie dessus parce que je fais mal » (Laurène, collègue B).

Que le CDI devienne un espace des possibles documentaires, moyen « pour ouvrir l'enseignement sur la vie [...] pour apprendre à mieux maîtriser les apports sauvages », comme le plaidait déjà en 1992 Hubert Fondin¹¹. Il ne s'agit pas ici de faire œuvre de démagogie, mais d'agir directement aussi sur l'imaginaire développé par les élèves sur le lieu CDI et les représentations liées qu'ils construisent sur l'expertise des professionnels de l'information-documentation. Ainsi l'attitude prescriptive des professeurs documentalistes concernant le recours aux outils de recherche au sein du CDI conduit les élèves à catégoriser les outils de recherche en fonction des sphères d'utilisation, voire à douter sensiblement de l'expertise des professionnels en matière de recherche sur Internet : « Elle a peur d'Internet, elle doit pas trop bien savoir comment ça marche vraiment, donc elle préfère qu'on n'y va pas », assène Léa, cependant que Raphael conclut « En fait, il a peur de pas savoir ce qui est vrai dans les renseignements et ce qui est faux, alors il préfère qu'on aille pas dessus [Google] [...] et il veut qu'on utilise ses livres ».

C'est donc en acceptant de « lâcher prise » que les professeurs documentalistes pourront mener à bien un enseignement info-documentaire qui soit à la fois contextualisé et pertinent. Il convient de ne jamais oublier que la médiation est « une relation entre des sujets, qui sont des acteurs sociaux impliqués dans un monde vécu en commun ; c'est un processus évolutif, médiatisé par des symboles, l'action du sujet étant mise en œuvre dans un cadre de contrainte et de référence »¹².

Conclusion

La question de la médiation dans l'enseignement de l'information-documentation soulève nombre de questionnements et il est impossible de conclure une telle réflexion. Toutefois il convient de prendre garde de ne pas limiter la médiation à la prise en compte de l'environnement informationnel de l'élève, un tel discours pris isolément pouvant être rapidement suspecté de démagogie ou de vanité. Ainsi cette médiation par l'espace ne doit pas faire oublier qu'elle s'exercera efficacement en s'appuyant sur une aide didactique indispensable, laquelle réfère au raisonnement cognitif et à la conceptualisation. Un couplage fondamental pour affirmer un enseignement de l'information-documentation reposant sur un contenu didactique clairement défini et une pédagogie documentaire résolument « autonomisante ».

⁹ Liguète Vincent, Maury Yolande. *Le travail autonome : comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Armand Colin, 2007

¹⁰ Simonnot Brigitte. « Être usager de l'information en ligne nécessaire-t-il de nouvelles compétences documentaires ? ». In Dinot Jérôme (dir.). *Usages, usagers et compétences informationnelles au 21ème siècle*. Hermès Lavoisier, 2008, p. 36

¹¹ Fondin Hubert. *Rechercher et traiter l'information*. Hachette Éducation, 1992, p. 65

¹² Maury Yolande, citée par Liguète, et al. (2010)